

FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

Pêche Plaisance

La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer

Bulletin d'information officiel de la FNPPSF fnppsf.fr

Trimestriel N°29 Mars 2011

La pêche au casier
Le tacaud
Les leurres souples



■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 6 à 11
- Zoom sur les régions P 13 à 23

■ REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- Pourquoi les C.I.P.P.E. ? P 24
- Le Master Halieutique FNPPSF P 25
- Le GPS P 26
- Le bigorneau perceur P 27
- Le lompe/Mutualisation des annexes P 28
- La navigation cent périls P 29
- Les leurres souples P 30
- Plaidoyer pour le tcaud/Courrier d'un lecteur P 31
- Pêche aux casiers P 32
- Une sortie pêche à pied en famille P 33
- Association "Ailerons"/Partie de pêche au Sénégal P 34
- Les 100 ans du Phare de la Jument P 35

■ DIVERS

- Insolites et belles prises P 36
- Brèves maritimes P 37
- Aux éditions Ouest-France P 37

■ VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- Martigues/St Philibert P 39
- Erquy P 40
- Île Tudy/Hennebont P 41
- Locquirec/La Bonne Taille P 42
- Jard-Sur-Mer/Port Dielette/Gravelines/Courseulles P 43
- La Forêt-Fouesnant/Pleurtuit/Riec-Sur-Belon P 44
- APP Cotentin/APPP Valras-Plage/Bourguenay P 45

■ AU PÊCHEUR GOURMAND

- Tacauds à la Biarotte P 46

www.fnppsf.fr

fnppsf@wanadoo.fr

PÊCHE PLAISANCE N° 29 - MARS 2011

Bulletin de liaison de la FNPPSF

Directeur de la publication : Jean KIFFER

Assistants : Muriel JOURDREIN

Jean-Baptiste FLEURY

FNPPSF

BP N°14
29393 QUIMPERLÉ Cedex
Tél./ Fax 02 98 35 02 81
fnppsf.fr

Ont collaboré :

Guy PERETTE	Pierre BEAUCAMP
Daniel METIVIER	Jean-Claude CHAULET
Jean LEPIGOUCHE	Victor-Armand HADJADJ
Christian SAINT-JALMES	Jean-Loup CLUZEL
Alain BAYAERT	Jean FANFOUAIS
Paul VINAY	Michel SIQUOT
Loïc RIVOALLAN	Serge TALLEC
Annick DANIS	Michel JONCOUR
Alain THERET	Stéphane MAHIEU
Jean QUINQUIS	Michel AMIAUD
Landry METRIAU	Robert MARTIN
Graziano GARZI	Marc POINTUD
Guy RAEVEL	Jacques DEUTSCHLE

Photos :

Jean-Charles Pauvert

Reproduction partielle ou totale interdite sauf autorisation. Les informations contenues dans le bulletin sont libres et engageant le signataire de l'article. Sans signature, elles engagent l'Association. La publicité engage l'annonceur.

Commission paritaire N° 01.12.G85896
ISSN 249-9630 - Dépôt légal juin 2008
Prix : 2,75€
Tirage : 20000 exemplaires

Imprimerie de l'Atlantique - 02 98 60 70 41
29900 Concarneau

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'Août 1681)

Editorial

Un combat permanent pour une plaisance libre et éco-responsable...



J'ai déjà, à plusieurs reprises, évoqué avec vous les risques majeurs de voir la réglementation de la pêche de loisir évoluer de façon anarchique en raison d'une utilisation non maîtrisée des multiples outils à la disposition des Aires Marines Protégées (AMP). A titre d'exemple le parc marin d'Iroise vient de voter une proposition de modification réglementaire visant à interdire la pêche de l'ormeau hors des mois d'hiver aux seuls pêcheurs amateurs ! Cette mesure qui ne s'appuie sur aucun élément scientifique tangible et applicable dans le simple périmètre du parc confirme bien les craintes que nous évoquons. La FNPPSF entend bien s'opposer par tous les moyens à la mise en place d'une telle mesure aussi cynique que discriminatoire. Pouvait-on attendre autre chose d'une structure conçue, au détriment de tous les autres usagers, sur un équilibre précaire et contre nature entre les représentants des associations de défense de l'environnement d'une part et des pêcheurs professionnels d'autre part ? Que dire aussi de la position des pêcheurs professionnels à propos du thon rouge et de leur demande de se voir octroyer la totalité du quota national attribué par l'ICCAT à la France, ce qui rend ipso facto le thon rouge inaccessible à la pêche de loisir ! Sur la base des chiffres de 2010, il faut que tout le monde sache que l'accès à la ressource de cette espèce pour la pêche de loisir se limitait à 1% du quota global soit le quart d'un thon par bateau et par an ! Veut-on anéantir une activité dont le poids économique est considérable au profit de seuls intérêts particuliers ? Conscients de la gravité de la situation, nous demandons solennellement à tous les élus concernés et à nos gouvernants de s'opposer avec la plus grande fermeté à de telles manoeuvres qui vont à l'encontre des principes d'égalité entre les citoyens qui constituent le socle même de notre démocratie ! Que dire encore de l'attitude consternante de ces mêmes pêcheurs professionnels qui exigeaient que nous marquions tous les poissons, y compris le menu fretin sans réelle valeur marchande, alors que, parallèlement, la traçabilité des produits de la pêche professionnelle est, comme chacun peut le constater, loin d'être satisfaisante. Fort heureusement, cette demande a été rejetée, mais elle en dit long sur les véritables intentions de ses auteurs ! La FNPPSF, mais aussi toutes les autres fédérations représentatives, n'accepteront pas de se laisser traiter ainsi sans réagir ! La mise en place de la charte est plus que laborieuse. Les embûches tendues en permanence

par les pêcheurs professionnels et le manque d'implication manifeste de l'Etat, pourtant à l'origine du projet, n'incite guère à l'optimisme. Malgré tout, les choses avancent ; sous l'impulsion du CSNPSN, les différents groupes de travail ont ébauché des propositions sérieuses et pertinentes. Espérons qu'elles finiront par se concrétiser dans les mois à venir. Les pêcheurs à pied sont devenus la cible privilégiée de nos détracteurs et les attaques se multiplient à leur encontre. Il est urgent de se rassembler pour défendre ensemble nos libertés menacées par des intérêts partisans ou des attitudes trop excessives liées à la protection de l'environnement. Ces quelques exemples illustrent bien l'impérieuse nécessité pour nous d'être en permanence présents sur tous les fronts pour rétablir la vérité et s'opposer à la mauvaise foi de nos détracteurs. Je tiens à remercier l'équipe de fidèles qui m'accompagnent dans cette démarche depuis des années. La bonne santé et la crédibilité indéniable de notre fédération, c'est d'abord à eux que nous la devons... Le trophée de l'Innovation en catégorie «Produits & matériel éco-responsables» reçu lors du Salon Européen des Pêches en Mer à Nantes est venu récompenser le travail de toute une équipe motivée qui s'est fixée le double objectif ambitieux de défendre les droits des pêcheurs en mer et de sensibiliser les plaisanciers aux pratiques éco-responsables. Après des années de lutte, les mesures tant attendues concernant l'usage de la VHF sont désormais acquises. Cela devrait concourir à une sécurité en mer accrue ; nous nous en réjouissons. Je lance un appel à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre et participer d'une manière ou d'une autre à nos travaux. Si un sujet particulier vous tient à cœur ou si vous souhaitez partager avec d'autres vos compétences ou vos acquis, n'hésitez pas à nous contacter. Les responsables de différentes commissions de notre fédération sont prêts à vous accueillir et à vous intégrer dans leur équipe. Nos propositions dans tous les domaines sont connues et reconnues. L'immobilisme n'étant pas de mise au sein de notre fédération, nous souhaitons aller encore plus loin dans notre démarche et nos argumentations. Ce sera l'un des enjeux majeurs de notre prochain congrès où j'espère vous retrouver très nombreux. Je compte sur vous.

Jean KIFFER
Président National de la FNPPSF